

COURRIER ARRIVÉ LE:**19 AVR. 2023****S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT - REGION DE LA
GUADELOUPE

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
DE GUADELOUPE****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**Séance du : 04 avril 2023
Première convocation : 24 mars 2023
Deuxième convocation : 30 mars 2023
Membres en exercice : 28**DELIBERATION N°CS2023-04-22/2****MISE A JOUR DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME, BUDGET EAU POTABLE :
EXERCICE BUDGETAIRE 2023**

L'an deux-mille vingt-trois, le quatre avril, le Comité syndical du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Président du Syndicat.

	LISTE DES DELEGUES	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	ABSENTS	EXCUSES REPRESENTES
1	M. Ary CHALUS			X	
2	M. Jean-Louis FRANCISQUE	X			
3	Madame Sylvie GUSTAVE dit DUFLO			X	
4	M. David MONTOUT			X	
5	M. Guy LOSBAR			X	
6	M. Ferdy LOUISY			X	
7	M. Jean-Philippe COURTOIS			X	
8	Mme Isabelle AMIREILLE JOMIE	X			
9	M. Henri YACOU	X			
10	M. Adrien BARON			X	
11	M. Camille ELIZABETH	X			
12	M. Philippe DEZAC			X	
13	M. Eric LATCHOUMANIN	X			
14	M. Emmery BEAUPERTHUY			X	
15	Mme Myriam BROSIUS	X			
16	Mme Nicole SINIVASSIN	X			
17	M. Fabert MICHELY	X			
18	M. Justin DESSOUT			X	
19	Mme Maddly GARGAR	X			
20	M. Didier MERIDAN	X			
21	M. Jean BARDAIL	X			
22	M. Edouard DELTA			X	
23	Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN				Donne procuration à M. le Président
24	M. Blaise MORNAL			X	
25	M. Thierry ABELLI			X	
26	M. Héric ANDRE		X		
27	M. Alain LEON	X			
28	M. Jules OTTO			X	
	M. Jean-Claude MALO, Président de la CoS			X	

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, si, après une première convocation régulièrement faite le quorum n'est pas atteint, le Comité syndical est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Madame Maddly GARGAR est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE COMITE SYNDICAL

- VU les articles L2312-1 et D2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la loi n°2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe ;
- VU l'arrêté préfectoral du 26 août 2021 portant fixation des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU les statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU la délibération n°CS2021-09-001/1 du 1^{er} septembre 2021 portant élection du Président du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU l'avis favorable de la Commission de surveillance réunie le 27 février 2023 ;
- VU l'avis favorable de la commission finances réunie le 30 mars 2023.

Considérant le rapport du Président :

Monsieur le Président expose aux membres de l'assemblée délibérante que le Comité syndical a déjà adopté le principe d'une gestion des investissements en autorisation de programme lors du vote du Budget Primitif 2022. Cette procédure qui permet une planification pluriannuelle des investissements participe à l'amélioration de la visibilité financière des engagements de l'établissement à moyen terme. Elle a en outre adopté un règlement pour la gestion en AP/CP le 03 mars 2022.

Pour mémoire, l'article L.3312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose :

« Les Autorisations de Programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées ».

« Les Crédits de Paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes ».

La présente délibération en lien avec le Budget Primitif et le Budget eau potable 2023 a pour objet :

1. De mettre à jour les montants des AP votés compte tenu des réalisations et des engagements pris jusqu'à ce jour :

Il s'agira notamment d'actualiser les montants des AP et la ventilation des CP pour certaines opérations compte tenu du poids des engagements pris par le SMGEAG en particulier les opérations suivantes :

- Renouvellement de réseaux
- Changement de process de l'usine de BELIN et la construction d'un réservoir de stockage d'eau

2. De procéder à la création de nouvelles AP/CP afin de traiter de manière pluriannuelle certains engagements :



Sont créés les AP/CP suivantes :

- **AP/CP - Réhabilitation des stations de traitement d'eau potable de Cacao et Solitude**

La présente opération vise à réhabiliter de façon complète les stations de traitement d'eau potable de Cacao et Solitude, afin de sécuriser et remettre à niveau la production et la distribution d'eau potable, en qualité et quantité, à Sainte-Rose.

Montant total de l'opération : 3 660 000 € HT (territoire Basse Terre)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 300 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	300 000 €	2 500 000 €	860 000 €	3 660 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	1 098 000 €	1 830 000 €	732 000 €	3 660 000 €
DEPENSES NETTES	- 798 000 €	670 000 €	128 000 €	- €

- **AP/CP - Renforcement de la capacité de stockage eau traitée de l'usine de Morne Houel**

La présente opération vise à augmenter la capacité de stockage en sortie de l'usine de Morne Houel, par la mise en œuvre d'un stockage supplémentaire de 2 500 m3, afin de sécuriser la distribution d'eau potable à Saint-Claude.

Montant total de l'opération : 3 000 000 € HT (territoire Basse Terre)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 200 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	200 000 €	1 000 000 €	1 800 000 €	3 000 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	160 000 €	800 000 €	1 440 000 €	2 400 000 €
DEPENSES NETTES	40 000 €	200 000 €	360 000 €	600 000 €

- **AP/CP - Travaux d'urgence sur l'usine de traitement d'eau de Deshauteurs et la station de pompage de l'Espérance**

La présente opération consiste à réaliser des travaux d'urgence sur l'usine de Deshauteurs et la station de pompage de l'Espérance avant la prochaine saison des pluies, afin de :

- Sécuriser le pompage sur la station de l'Espérance ;
- Rétablir un fonctionnement satisfaisant de la filtration sur l'usine de Deshauteurs ;
- Sécuriser et remettre à niveau la production et la distribution d'eau potable, en qualité et quantité, à Sainte-Anne, Saint-François et la Désirade.

Montant total de l'opération : 1 800 000 € HT (territoire Grande Terre)

Inscriptions au Budget Primitif 2023 : 1 600 000 € HT

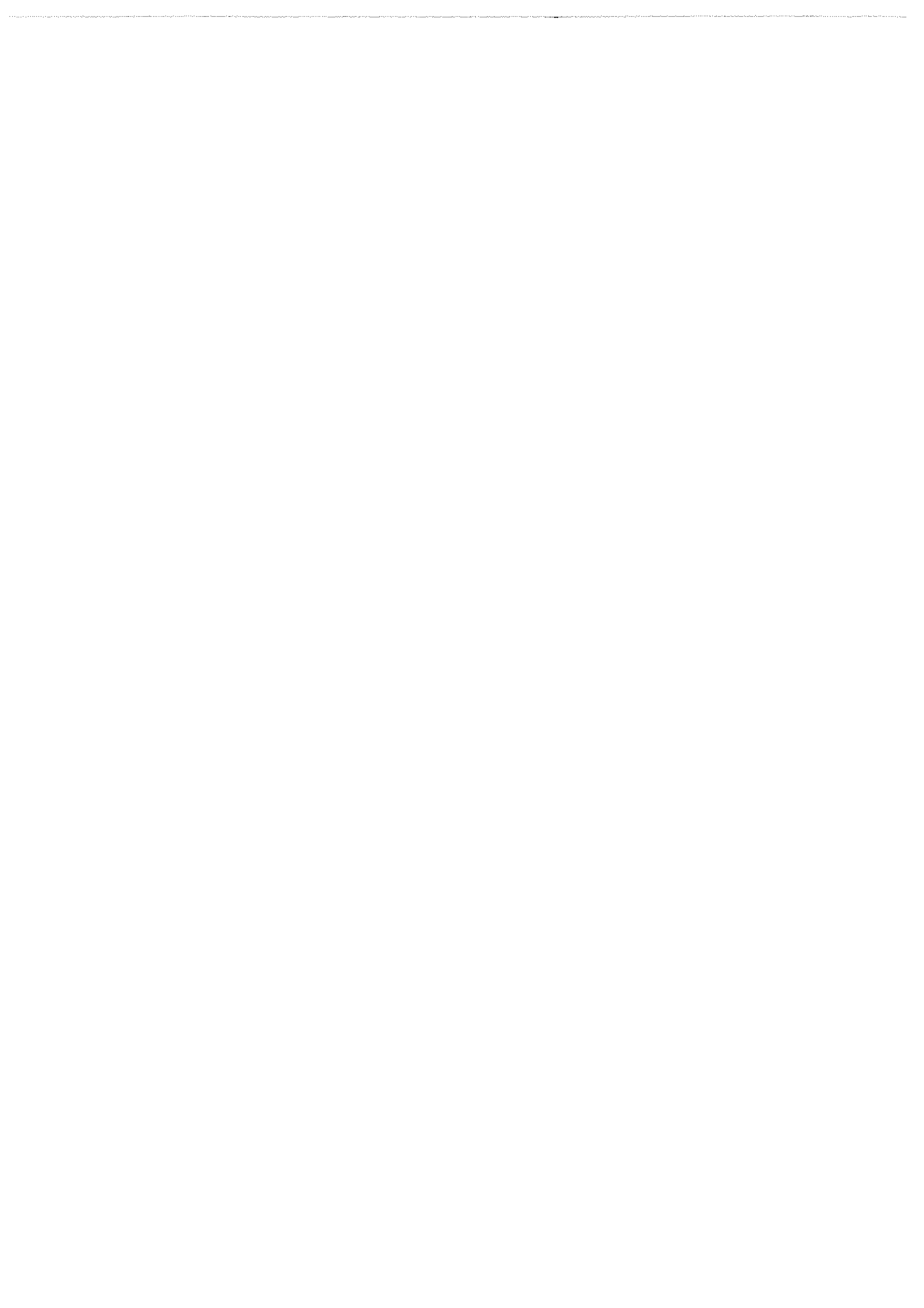
Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	1 600 000 €	200 000 €	- €	1 800 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	1 440 000 €	360 000 €	- €	1 800 000 €
DEPENSES NETTES	160 000 €	- 160 000 €	- €	- €

- **AP/CP - Travaux divers sur ouvrages et réseaux d'eau potable**

La présente opération regroupe plusieurs sous opérations de travaux sur les ouvrages et réseaux d'eau potable, sur l'ensemble du territoire, de type mise en place et renouvellement d'équipements hydraulique, sécurisation d'ouvrages, dévoiement et extension de réseaux...

Montant total de l'opération : 3 800 000 € HT (tout territoire)



Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 350 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	350 000 €	1 500 000 €	1 950 000 €	3 800 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	280 000 €	1 200 000 €	1 560 000 €	3 040 000 €
DEPENSES NETTES	70 000 €	300 000 €	390 000 €	760 000 €

- **AP/CP - Réhabilitation des réservoirs du Fort Napoléon (TDH) et de l'Anse des Muriers (TDB). Reprise du surpresseur du Chameau et nouveau surpresseur à l'Anse des Muriers**

La présente opération consiste à réhabiliter les réservoirs aujourd'hui hors service de Fort Napoléon et de l'anse des Muriers, afin de fiabiliser l'alimentation des réservoirs du Chameau et Morne Paquette par des surpresseurs, afin de sécuriser la distribution d'eau potable aux Saintes.

Montant total de l'opération : 800 000 € HT (territoire Centre)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 150 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt)

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	150 000 €	400 000 €	250 000 €	800 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	120 000 €	320 000 €	200 000 €	640 000 €
DEPENSES NETTES	30 000 €	80 000 €	50 000 €	160 000 €

- **AP/CP - Travaux de réhabilitation de stations de pompage**

La présente opération regroupe plusieurs sous opérations de travaux de réhabilitation de station de pompage sur l'ensemble du territoire.

Montant total de l'opération : 990 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 170 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	170 000 €	600 000 €	220 000 €	990 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	136 000 €	480 000 €	176 000 €	792 000 €
DEPENSES NETTES	34 000 €	120 000 €	44 000 €	198 000 €

- **AP-CP - Travaux de réhabilitations de réservoirs**

La présente opération regroupe plusieurs sous opérations de travaux de réhabilitation de réservoirs d'eau potable sur l'ensemble du territoire.

Montant total de l'opération : 1 410 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 130 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	130 000 €	800 000 €	480 000 €	1 410 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	104 000 €	640 000 €	384 000 €	1 128 000 €
DEPENSES NETTES	26 000 €	160 000 €	96 000 €	282 000 €

- **AP/CP - Travaux divers sur usines de traitement**

La présente opération regroupe plusieurs sous opérations de travaux sur les usines de traitement d'eau potable, sur l'ensemble du territoire, de type réhabilitations, optimisation de process, renouvellements d'équipements....

Montant total de l'opération : 2 070 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 300 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	300 000 €	800 000 €	970 000 €	2 070 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	240 000 €	640 000 €	776 000 €	1 656 000 €
DEPENSES NETTES	60 000 €	160 000 €	194 000 €	414 000 €

- **AP/CP - Travaux imprévus eau potable**

La présente ligne budgétaire permet d'engager des travaux imprévus sur l'ensemble des territoire (casses et dysfonctionnements d'équipements/ouvrages en exploitation, dégâts post aléas climatiques sur installations, besoins non identifiés...)

Montant total de l'opération : 1 500 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 100 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	100 000 €	200 000 €	1 200 000 €	1 500 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	80 000 €	160 000 €	960 000 €	1 200 000 €
DEPENSES NETTES	20 000 €	40 000 €	240 000 €	300 000 €

Le Comité syndical,

Où le rapport du Président

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents DECIDE :

VOTE : NOMBRE DE VOIX :13		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

ARTICLE 1 : DE PROCEDER dans les conditions de l'annexe jointe à la présente délibération, à la mise à jour des autorisations de programmes et des crédits de paiement sur la base des réalisations antérieures et des engagements.

ARTICLE 2 : DE CREER les nouvelles AP/CP suivantes :

- **AP/CP - Réhabilitation des stations de traitement d'eau potable de Cacao et Solitude**

La présente opération vise à réhabiliter de façon complète les stations de traitement d'eau potable de Cacao et Solitude, afin de sécuriser et remettre à niveau la production et la distribution d'eau potable, en qualité et quantité, à Sainte-Rose.

Montant total de l'opération : 3 660 000 € HT (territoire Basse Terre)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 300 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	300 000 €	2 500 000 €	860 000 €	3 660 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	1 098 000 €	1 830 000 €	732 000 €	3 660 000 €
DEPENSES NETTES	- 798 000 €	670 000 €	128 000 €	- €

- **AP/CP - Renforcement de la capacité de stockage eau traitée de l'usine de Morne Houel**

La présente opération vise à augmenter la capacité de stockage en sortie de l'usine de Morne Houel, par la mise en œuvre d'un stockage supplémentaire de 2 500 m3, afin de sécuriser la distribution d'eau potable à Saint-Claude.

Montant total de l'opération : 3 000 000 € HT (territoire Basse Terre)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 200 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	200 000 €	1 000 000 €	1 800 000 €	3 000 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	160 000 €	800 000 €	1 440 000 €	2 400 000 €
DEPENSES NETTES	40 000 €	200 000 €	360 000 €	600 000 €

- **AP/CP - Travaux d'urgence sur l'usine de traitement d'eau de Deshauteurs et la station de pompage de l'Espérance**

La présente opération consiste à réaliser des travaux d'urgence sur l'usine de Deshauteurs et la station de pompage de l'Espérance avant la prochaine saison des pluies, afin de :

- Sécuriser le pompage sur la station de l'Espérance ;
- Rétablir un fonctionnement satisfaisant de la filtration sur l'usine de Deshauteurs ;
- Sécuriser et remettre à niveau la production et la distribution d'eau potable, en qualité et quantité, à Sainte-Anne, Saint-François et la Désirade.

Montant total de l'opération : 1 800 000 € HT (territoire Grande Terre)

Inscriptions au Budget Primitif 2023 : 1 600 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	1 600 000 €	200 000 €	- €	1 800 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	1 440 000 €	360 000 €	- €	1 800 000 €
DEPENSES NETTES	160 000 €	160 000 €	- €	- €

- **AP/CP - Travaux divers sur ouvrages et réseaux d'eau potable**

La présente opération regroupe plusieurs sous opérations de travaux sur les ouvrages et réseaux d'eau potable, sur l'ensemble du territoire, de type mise en place et renouvellement d'équipements hydraulique, sécurisation d'ouvrages, dévoiement et extension de réseaux...

Montant total de l'opération : 3 800 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 350 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	350 000 €	1 500 000 €	1 950 000 €	3 800 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	280 000 €	1 200 000 €	1 560 000 €	3 040 000 €
DEPENSES NETTES	70 000 €	300 000 €	390 000 €	760 000 €

- **AP/CP - Réhabilitation des réservoirs du Fort Napoléon (TDH) et de l'Anse des Muriers (TDB). Reprise du surpresseur du Chameau et nouveau surpresseur à l'Anse des Muriers**

La présente opération consiste à réhabiliter les réservoirs aujourd'hui hors service de Fort Napoléon et de l'anse des Muriers, afin de fiabiliser l'alimentation des réservoirs du Chameau et Morne Paquette par des surpresseurs, afin de sécuriser la distribution d'eau potable aux Saintes.

Montant total de l'opération : 800 000 € HT (territoire Centre)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 150 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	150 000 €	400 000 €	250 000 €	800 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	120 000 €	320 000 €	200 000 €	640 000 €
DEPENSES NETTES	30 000 €	80 000 €	50 000 €	160 000 €

- **AP/CP - Travaux de réhabilitation de stations de pompage**

La présente opération regroupe plusieurs sous opérations de travaux de réhabilitation de station de pompage sur l'ensemble du territoire.

Montant total de l'opération : 990 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 170 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	170 000 €	600 000 €	220 000 €	990 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	136 000 €	480 000 €	176 000 €	792 000 €
DEPENSES NETTES	34 000 €	120 000 €	44 000 €	198 000 €

- **AP-CP - Travaux de réhabilitations de réservoirs**

La présente opération regroupe plusieurs sous opérations de travaux de réhabilitation de réservoirs d'eau potable sur l'ensemble du territoire.

Montant total de l'opération : 1 410 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 130 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	130 000 €	800 000 €	480 000 €	1 410 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	104 000 €	640 000 €	384 000 €	1 128 000 €
DEPENSES NETTES	26 000 €	160 000 €	96 000 €	282 000 €

- **AP/CP - Travaux divers sur usines de traitement**

La présente opération regroupe plusieurs sous opérations de travaux sur les usines de traitement d'eau potable, sur l'ensemble du territoire, de type réhabilitations, optimisation de process, renouvellements d'équipements....

Montant total de l'opération : 2 070 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 300 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	300 000 €	800 000 €	970 000 €	2 070 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	240 000 €	640 000 €	776 000 €	1 656 000 €
DEPENSES NETTES	60 000 €	160 000 €	194 000 €	414 000 €

- **AP/CP - Travaux imprévus eau potable**

La présente ligne budgétaire permet d'engager des travaux imprévus sur l'ensemble des territoire (casses et dysfonctionnements d'équipements/ouvrages en exploitation, dégâts post aléas climatiques sur installations, besoins non identifiés...)

Montant total de l'opération : 1 500 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2023 : 100 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION				
SÉQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2023	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	100 000 €	200 000 €	1 200 000 €	1 500 000 €
PROGRAMMATION RECETTES	80 000 €	160 000 €	960 000 €	1 200 000 €
DEPENSES NETTES	20 000 €	40 000 €	240 000 €	300 000 €

ARTICLE 3 : DE DONNER à Monsieur le Président tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération ;

ARTICLE 4 : Le Président et l'Agent comptable du SMGEAG seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Gosier, les jours, mois et an ci-dessus

Pour expédition conforme,
Le Président du SMGEAG,

Jean-Louis FRANCISQUE

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération à supposer qu'elle fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Guadeloupe. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr



